

Le 27 juin 2022

Consultations de la CAT : améliorations des prestations versées aux travailleuses et travailleurs blessés

Pour diffusion immédiate

La Commission des accidents du travail (CAT) invite les Insulaires à soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées à la *Workers Compensation Act* (loi sur les accidents du travail) et à sa réglementation générale en vue d'améliorer davantage l'indemnisation des travailleuses et travailleurs blessés et les mesures de soutien pour les accidents mortels survenus au travail.

L'objectif de l'indemnisation des travailleuses et travailleurs consiste à réduire l'impact des accidents du travail. Le conseil d'administration de la CAT contrôle en permanence les tendances et les problèmes émergents afin de garantir que les travailleuses et travailleurs sont indemnisés équitablement et soutenus dans leur rétablissement et leur retour au travail, tout en maintenant la viabilité et l'accessibilité financière pour les employeurs qui financent le système.

Le conseil d'administration de la CAT est chargé de recommander les modifications législatives nécessaires pour faire en sorte que le système d'indemnisation des accidents du travail demeure adapté aux besoins des travailleuses et travailleurs et des employeurs de l'Île. À la suite d'un examen récent, le conseil d'administration propose les améliorations suivantes :

- Taux des prestations pour les travailleuses et travailleurs blessés
- Ajustement au coût de la vie pour les prestations à long terme
- Gains couverts par la CAT
- Mesures de soutien pour les accidents mortels survenus au travail

Avant de formuler des recommandations au gouvernement concernant les modifications législatives associées, le conseil d'administration de la CAT sollicite l'avis des Insulaires intéressés d'ici le 17 juillet 2022.

« Nous croyons que ces améliorations sont particulièrement importantes dans le contexte économique actuel et qu'elles peuvent être mises en œuvre avec un impact minime sur les charges patronales en raison de la solide situation de provisionnement de la CAT, a souligné James MacPhee, président du conseil d'administration de la CAT. Nous encourageons nos partenaires et intervenants à considérer les améliorations proposées et à fournir leur rétroaction. »

Le résumé de la consultation et un formulaire de commentaires en ligne se trouvent sur le site Web de la CAT à l'adresse wcb.pe.ca/Information/LegislativeReview.

Information aux médias : Communications de la CAT
news@wcb.pe.ca, 902-894-0362 ou 1-800-237-5049 (sans frais)